



HAL
open science

Madagascar : l'accès à la terre et à l'emploi comme moteur des migrations rurales

Perrine Burnod, Heriniaina Rakotomalala, Jean-François Bélières

► To cite this version:

Perrine Burnod, Heriniaina Rakotomalala, Jean-François Bélières. Madagascar : l'accès à la terre et à l'emploi comme moteur des migrations rurales. Mercandalli Sara; Losch Bruno. Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara, FAO CIRAD, pp.38-39, 2018. hal-04747847

HAL Id: hal-04747847

<https://hal.umontpellier.fr/hal-04747847v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 - Public Domain Dedication 4.0 International License



Une Afrique rurale en mouvement

Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara



Avec la contribution technique de



Govinn
Centre for the Study of
Governance Innovation

Une Afrique rurale en mouvement

Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara

Publié par

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

et

le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations employées et la présentation des données sur la/les carte(s) n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou du CIRAD, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou du CIRAD

ISBN 978-92-5-130468-6 (FAO)

ISBN 978-2-87614-737-9 (CIRAD)

© FAO, 2018

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Conception de couverture et photos :

Par Laurence Laffont en utilisant des photos libres de droits obtenues sur : [pixabay - www.pixabay.com](http://pixabay.com)

Citation :

Mercandalli, S. & Losch, B., eds. 2018. Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara. Rome, FAO et CIRAD. 60 p.

A Madagascar, les migrations sont majoritairement rurales. Elles sont entretenues par les conditions de vie de plus en plus difficiles de territoires marqués par la pauvreté et de fortes densités de population.

Les migrants partent pour accéder à des emplois ou à des terres mais peinent à ouvrir de nouvelles frontières agricoles. Afin que ces migrations spontanées soient sources de réussite, les politiques publiques doivent assurer un développement territorial équilibré et un environnement favorable. Cela passe notamment par l'amélioration des conditions d'accès à la terre et la fourniture d'infrastructures et de services.

DES MIGRATIONS DU RURAL VERS LE RURAL : À LA RECHERCHE DE TERRES

A Madagascar, depuis le début du 20^{ème} siècle, les migrations internes ont été liées à des phénomènes politiques, religieux ou économiques. Qu'elles aient été contraintes, organisées ou spontanées, elles ont fortement contribué à la construction du territoire et de l'identité nationale. Aujourd'hui, contrairement à d'autres pays africains, ces migrations n'alimentent pas un exode rural massif. Même si les départs en direction des villes s'intensifient, les migrations du rural vers le rural demeurent majoritaires. La croissance urbaine résulte principalement de la croissance démographique naturelle et de la requalification administrative des communes rurales en territoires urbains.

Malgré l'existence de réserves en terres arables dans le pays, la superficie moyenne des exploitations agricoles ne cesse de diminuer – conséquence d'une forte croissance et d'une très inégale répartition de la population. En prolongeant les tendances des deux derniers recensements agricoles (1984 et 2004), la superficie par exploitation pourrait être divisée par deux en l'espace de 40 ans pour atteindre 0,61 ha en 2024. Dans les territoires à haute densité de population (plus de 100 hab./km²), les terres sont toutes appropriées et tellement morcelées qu'elles ne peuvent plus être divisées et cédées en héritage. D'après une enquête réalisée par l'Observatoire du foncier en 2011 auprès de 1 860 ménages dans 4 régions de l'île, 25% des jeunes natifs n'ont pas hérité des terres de leurs parents : ils n'ont pas d'autres options pour cultiver que d'acheter des terres et ils recourent aux marchés fonciers très actifs et généralement segmentés du fait d'un fort enclassement dans des réseaux de voisinage et familiaux. Les terres de qualité (notamment les rizières) sont cependant onéreuses. En milieu rural, 83% des ménages vivent avec moins de 1,25 US\$ par jour. Par conséquent, la seule façon d'accumuler un capital est de travailler comme saisonnier ou permanent (activités agricoles, production de charbon, mines artisanales) et, pour certains, de partir à la recherche de terres disponibles à un coût accessible dans d'autres régions.

MIGRER PAR CHOIX OU PAR CONTRAINTE ?

Le projet de migrer diffère selon les territoires de départ. Pour les populations du sud du pays, la migration fait partie des trajectoires de vie. Si des départs sont déclenchés par des épisodes climatiques extrêmes, la difficulté des conditions de vie et l'instabilité politique demeurent les principales causes de migration.

Les jeunes partent de façon volontaire dans les zones forestières de l'ouest et du nord du pays pour accéder à des emplois, défricher, produire du charbon et ensuite négocier un accès au foncier auprès des communautés locales. Pour les populations des Hautes Terres (régions centrales), les migrations sont fréquentes lorsque les densités de populations sont fortes et les superficies des exploitations insuffisantes. Les jeunes considèrent souvent la migration comme la dernière des options.

Les zones rurales sont préférées aux villes. Elles sont perçues comme sources de meilleures opportunités d'emploi que les centres urbains au contexte beaucoup plus concurrentiel. Du fait d'un nombre extrêmement limité d'entreprises en milieu urbain, les petits boulots dans le secteur informel sont la règle et les candidats sont nombreux : 400 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail. Dans ce contexte, les territoires ruraux demeurent les plus attractifs (Marovoay dans le Boeny ou Ambatondrazaka dans l'Alaotra). Les migrants quittent leur village d'origine mais conservent un contrôle sur leurs terres à titre de filet de sécurité et de liens social et identitaire à la communauté d'origine et aux ancêtres.

Peu de territoires jouent réellement un rôle d'accueil massif des migrants. Les fronts pionniers historiques (Ambatondrazaka dans la région de l'Alaotra) sont à présent totalement appropriés et mis en valeur. Dans ces zones, les familles de migrants les plus anciennes se présentent comme natives et ont cessé d'organiser les funérailles de leurs défunts dans leur village d'origine. Les nouveaux fronts pionniers sont limités (les régions de Sofia et Diana ou l'est des régions Amoron'i Mania ou de la Haute Matsiatra) et offrent certainement moins de 10 millions d'hectares de terres arables. Ils sont situés dans des environnements isolés et caractérisés par une forte insécurité (absence de services publics, vols de bétail et crimes). Rares sont les migrants qui souhaitent et peuvent développer seuls de nouvelles exploitations agricoles dans ces larges plaines dédiées à l'élevage bovin extensif. Il est plus facile et plus rentable de pratiquer la défriche-brûlis proche de villages et d'infrastructures publiques existantes.

RÉÉQUILIBRER LES TERRITOIRES PAR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La forte hétérogénéité des densités démographiques entre régions se traduit d'une part par des zones de surpeuplement avec des conséquences lourdes en termes de conditions de vie, de pauvreté et d'impacts sur les ressources

naturelles et, d'autre part, par des zones marginalisées avec très peu d'infrastructures. Ces contrastes sont à la fois sources de contraintes et facteurs de migrations.

Depuis les années 1970, plusieurs projets de l'Etat ou d'ONG ont tenté de débloquent ces déséquilibres et d'initier des migrations organisées. L'accent a souvent été mis sur le seul volet foncier au détriment d'une vision plus systémique des conditions de peuplement et d'installation d'une exploitation agricole. La plupart de ces projets ont échoué faute d'opportunités de diversification (salarial en particulier), de réseaux de solidarité, d'infrastructures et de services publics, incluant le cadre légal et la protection contre les vols et attaques. Pendant la même période, des dynamiques de migration spontanées se sont déployées dans différentes régions, débouchant sur l'extension des superficies cultivées, notamment dans les aires forestières.

Ces processus passés sont source d'enseignements pour orienter les politiques publiques vers des rééquilibrages territoriaux porteurs de développement. Une première orientation est d'accompagner les migrations spontanées par le désenclavement des territoires (infrastructures et services publics). Cela suppose : (i) la poursuite de la politique foncière en activant des outils de sécurisation des pâturages et en cessant de considérer ces zones comme non appropriées ; (ii) une vision stratégique selon les conditions locales quant au choix de modèles de développement agricole et aux impacts respectifs des entreprises agricoles privées et de l'agriculture familiale – notamment en termes d'emploi ; et (iii) le développement des approches participatives, évitant les schémas descendants, pour accompagner les acteurs locaux dans la gestion des migrations et du développement agricole de leurs territoires. La seconde orientation est de promouvoir le développement rural. De nombreux jeunes souhaitent rester dans leur territoire et aspirent à des conditions de vie décentes. Cela implique un accès au foncier plus aisé, une amélioration et une diversification des systèmes de production agricoles (rendements et types des cultures), une diversification des activités rurales (transformation des produits) et un développement des services dans les petites villes et capitales régionales. Passer par le développement local est un facteur clé pour renforcer la « fabrique des territoires ».

Fig. 9.1 : Caractéristiques des ménages migrants par région enquêtée (2011-2016)

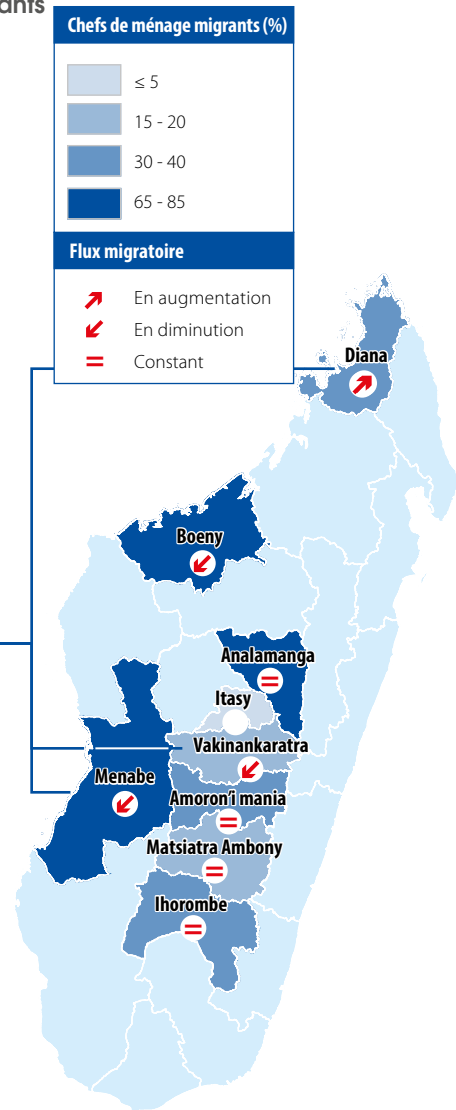
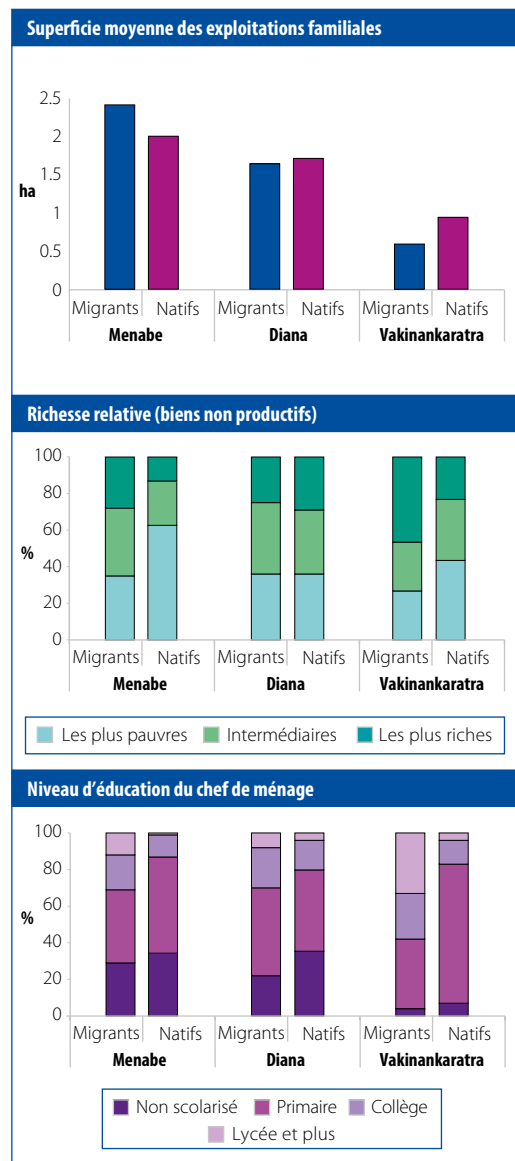


Fig. 9.2 : Densité de population (2012) et importance de la migration

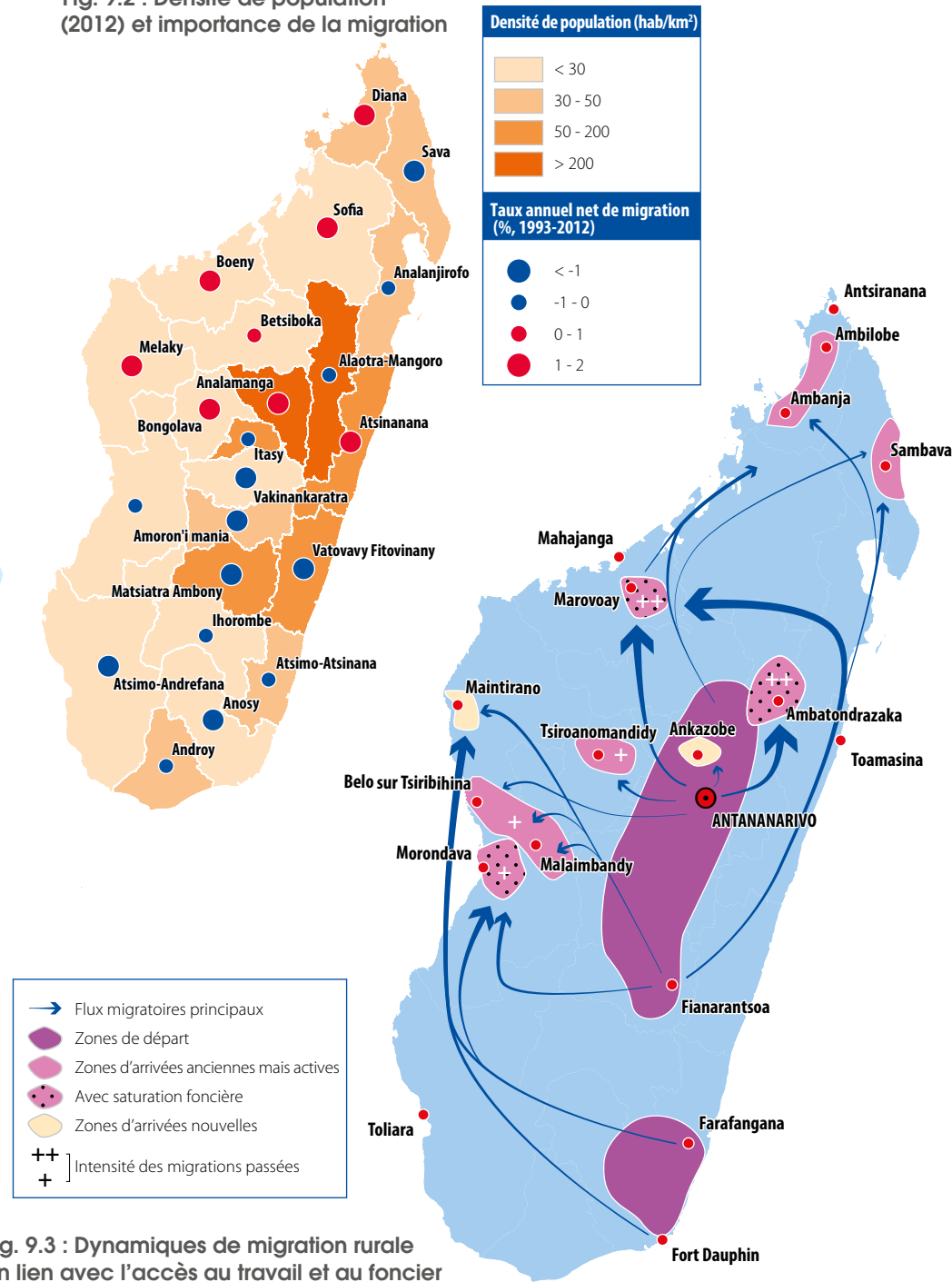


Fig. 9.3 : Dynamiques de migration rurale en lien avec l'accès au travail et au foncier